



REPUBLIQUE DU SENEGAL
 LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



ANSD
 Agence Nationale de
 la Statistique et de la Démographie

SITUATION ECONOMIQUE

ET SOCIALE DU SENEGAL

EDITION 2006

Directeur Général, Directeur de Publication	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Ibrahima SARR
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination et de Coopération Internationale	El.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE

Mamadou Fallou Mbengue - Khalil El Gazri - Momar Ballé Sylla - Mamadou Ndao
Aliou Gaye - Mamadou Bah - Mme Bineta Mbow Guissé - Bakary Djiba - El hadji Malick Diamé

COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Coordination : Mory Diouss
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Binetou Camara
3. EDUCATION ET FORMATION	Djibril Ndoye & Ahmed Tidiane Diallo
4. EMPLOI	Marième Fall & Macoumba Diouf
5. SANTE	Thierno Diouf & Meissa Ndour
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril Ndoye
7. AGRICULTURE	Insa Sadio
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou Faye
9. ELEVAGE	Insa Sadio
10. PECHE MARITIME SENEGALAISE	Mme Astou Ndiaye
11. TRANSPORT	Papa Seyni Thiam
12. TOURISME	Adama Seck
13. JUSTICE	Assane Thioune
14. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Adama Seck
15. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime Nagnonhou
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar Seck
17. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou Kane & Ousseynou Sarr
19. PRIX	Baba Ndiaye
20. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

Rue de Diourbel x rue de Saint Louis - B.P. 116 Dakar R.P.

Tél. (221) 33 869 21 39 - 33 825 33 32 - 33 825 00 50 • Fax : (221) 33 824 36 15

E-mail : statsenegal@yahoo.fr • Site internet: www.ansd.sn

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers

SOMMAIRE

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	4 à 7
AVANT PROPOS	8
PRESENTATION DU PAYS	9
1. DEMOGRAPHIE	10 à 25
2. EDUCATION ET FORMATION	26 à 61
3. EMPLOI	62 à 77
4. SANTE	78 à 95
5. ASSISTANCE SOCIALE	96 à 107
6. AGRICULTURE	108 à 117
7. ENVIRONNEMENT	128 à 132
8. ELEVAGE	128 à 133
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	134 à 141
10. TRANSPORT	142 à 151
11. TOURISME	152 à 155
12. JUSTICE	156 à 175
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	176 à 181
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	182 à 191
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	192 à 197
16. COMMERCE EXTERIEUR	198 à 205
17. COMPTES ECONOMIQUES	206 à 215
18. PRIX	216 à 219
19. FINANCES PUBLIQUES	220 à 225
TABLEAUX ANNEXES	226 à 278
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	279

XIII - BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

Introduction

A l'instar des dernières années, le secteur des « Bâtiments et Travaux Publics » a connu en 2006 une forte croissance économique. Malgré l'essoufflement du secondaire (1,6% en 2006 contre 2,4% en 2005), la croissance de la branche « construction » s'est établie à 14,8% en 2006 contre 9,0% en 2005. Cette hausse du rythme de croissance est à mettre aux profits des grands travaux initiés par les pouvoirs publics et la poussée croissante de la construction de logement par les ménages. Il est à noter par ailleurs que la décélération (2,3%) qu'a connue l'économie sénégalaise n'a pas affecté le secteur des BTP, ce qui dénote une capacité de résistance face aux différents chocs subis par l'économie (flambée des prix du pétrole, déficit pluviométrique...).

Représentant un poids de 23,8% du secondaire en 2006, les BTP constitue, à ce titre un secteur prioritaire de l'économie sénégalaise. L'analyse de leur comportement dans les comptes nationaux provisoires de 2006 à travers les secteurs du ciment, de la construction de logement et enfin des infrastructures routières, effectuée dans ce chapitre permettra de s'en rendre compte.

1. Les indicateurs des BTP

Le secteur des « bâtiments et travaux publics » peut être appréhendé dans les comptes nationaux à travers la branche « verre, poterie et matériaux de constructions » et la branche « construction ».

1.1 Le secteur du ciment

En 2006, les résultats provisoires des comptes font ressortir une production de ciment en volume de 132,4 milliards de FCFA, soit 93,3% de la production de la branche «verre, poterie et matériaux de constructions ». Le secteur du ciment dégage une valeur ajoutée de 42,7 milliards, soit un taux de valeur ajoutée de 30,1% contre 32,0% en 2005.

La production du ciment au Sénégal est le fait de deux unités (la SOCOCIM et les Ciments du Sahel) qui ont vu leur chiffre d'affaires s'établir à 140,6 milliards de FCFA en 2006, soit une progression de 22,5%. En quantité, la production a cru de 13,6% pour se situer à 2,95 millions de tonnes contre 2,6 millions pour l'exercice précédent. Les ventes de ciment sont effectuées à l'intérieur du pays (104,1 milliards de FCFA, soit 74,5% des ventes totales), dans l'espace UEMOA (26,4 milliards, soit 18,9%) et le reste est écoulé dans le marché hors UEMOA. Les exportations augmentent ainsi de 45,3% pour s'établir à 36,4 milliards.

La branche «verre, poterie et matériaux de constructions », avec un taux de croissance de 12,6% en 2006, représente 13,8% de la production en volume du secondaire et contribue pour 0,1% à la croissance économique. Avec 5,6% de la valeur ajoutée du secondaire, la branche rémunère pour 7,8 milliards FCFA les salariés et participe à hauteur de 13,6 milliards aux recettes publiques. Ainsi, elle ressort avec un excédent net d'exploitation (ENE) de 20,4 milliards en 2006 contre 19 milliards en 2005.

1.2 La construction

Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 10,6% sur la période 2001-2006, la construction constitue l'un des secteurs prioritaires de l'économie nationale. En 2006, sa production en valeur s'est établie à 887,2 milliards FCFA, représentant 28,8% de celle du secondaire. Sa valeur ajoutée ressort à 237 milliards, correspondant à un accroissement de 21,1% par rapport au niveau de 2005, ce qui a permis d'atténuer l'impact des contreperformances des sous-secteurs du pétrole (-52,9%) et de la transformation des produits chimiques (-32,1%) sur le secondaire (1,6% en 2006 contre 2,5% en 2005).

Il est cependant important de signaler que la construction est un secteur où l'informel occupe une grande place. En 2006, la valeur ajoutée de la partie informelle de la branche a progressé de 41,9% pour s'établir à 112,6 milliards FCFA, contre un accroissement de 8,2% pour la partie moderne. Ce dynamisme de l'informel fait que, la part du moderne dans la valeur ajoutée de la branche, a baissé en s'établissant à 52,7% en 2006, contre 67% en 2002, ceci malgré les initiatives prises par les autorités ces dernières années pour structurer la partie informelle des unités de production.

Toutefois, l'analyse, en niveau de la production de la branche, révèle une prépondérance de la partie moderne de la construction qui est ressortie à 569 milliards FCFA en 2006, contre 318,1 milliards de FCFA pour l'informel. Par ailleurs, les rémunérations du moderne se situent à 51,1 milliards FCFA pour 18,3 milliards FCFA à la partie informelle ; dans ce même registre la contribution aux recettes publiques est de 8,8 milliards pour le secteur structuré contre 140 millions pour l'informel. Cette structure reflète que l'effet d'entraînement de la branche construction est surtout le fait de sa partie structurée. Ce constat confirme la pertinence des actions menées par les pouvoirs publics allant dans le sens de la restructuration du secteur informel.

2. Les réalisations dans le secteur des BTP

Les réalisations dans le secteur des BTP concernent la construction de logement pour l'habitat social, la construction de bâtiments non résidentiels et les travaux de génie civil.

2.1 Construction de logements

L'offre de logement est le fait des entreprises publiques ou des promoteurs privés. En effet, le secteur public dans le domaine du logement polarise deux entreprises la Société Nationale d'Habitat à Loyer Modéré (SNHLM) et la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP). Au titre de l'année 2006, la SNHLM a initié des programmes de construction d'appartements et des parcelles assainies à Dakar et dans les régions

- programmes de 108 appartements et magasins à la case de Camberéne ;
- programme de 248 appartements et magasins à Fass Paillotes ;
- deuxième phase des programmes des Parcelles Assainies de Keur Massar-Rufisque ;
- programme de 750 grandes Parcelles Assainies à usage d'Habitation à Kounoune ;
- programme de 189 logements à Saint Louis ;
- programme de 50 logements à Fatick ;
- programme de 50 logements à Dagana ;
- programme de 25 logements à Richards Toll.

27 - Cette valeur est obtenue à partir des DSF des entreprises du secteur ciment

La construction de logement pour l'habitat social concerne également les travaux du plan Jaxaay. Ce programme, selon le communiqué du conseil des ministres qui s'est tenu le 20 juin 2006, devrait livrer 300 logements en septembre 2006 et 250 logements par mois à partir du mois d'août de cette même année.

2.2 Les travaux de génie civil

Comme en 2005, les travaux de génie civil doivent leur bonne tenue au comportement des infrastructures routières. L'année 2005 avait été caractérisée par un niveau exceptionnel de mises en chantier à travers les programmes mis en œuvre par l'agence Nationale Chargée de la Promotion des Investissements, l'Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique et l'Agence Autonome des Travaux Routiers. L'année 2006 vient conforter, voire même dépasser ces résultats.

2.2.1 L'Agence Nationale Chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux (APIX)

L'un des plus grands chantiers entrepris dans le domaine routier par l'Etat est celui de l'Autoroute à péage Dakar-Diamniadio. Ce chantier de l'Agence Nationale Chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux comporte deux sections

a) section 1 Malick Sy - Pikine

Cette section comprend deux lots

- le premier lot, d'un montant de 23,3 milliards, allant de l'Avenue Malick Sy à la Patte d'Oie pour un linéaire de 7,6 Km, est réalisé à hauteur de 48% en décembre 2006 (travaux de chaussées et de dépendance 25%, couche de base en gravure-butime 20%, ouvrage d'art et gros œuvres 80%) ;
- le deuxième lot partant de la Patte d'Oie à Pikine pour un marché de 28,3 milliards, a vu les travaux démarrés en novembre 2006, il est d'un linéaire de 4,2 km sur le tracé de l'autoroute projetée en 2x3 voies et de 4,5 km sur le tracé de la route nationale (RN1) à réhabiliter en 2x3 voies, soit un total de 8,7 km.

b) section 2 Pikine - Diamniadio

Cette section d'un linéaire de 20,4 km a fait l'objet d'une étude d'Avant Projet Détaillé (APD). La phase de pré qualification pour le choix d'un concessionnaire est bouclée. Le dossier d'appel d'offre pour le choix du concessionnaire est en cours de finalisation. Le démarrage des travaux de cette section est prévu pour le premier trimestre de l'année 2009.

Graphique 13.1 Le tracé de l'Autoroute à péage Dakar-Diamniadio



2.2.2 L'Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique (ANOI)

L'Agence nationale de l'Organisation de la Conférence islamique (Anoci) a entrepris un vaste programme de construction et de réhabilitation d'infrastructures routières et hôtelières à Dakar. L'exécution de ce programme entre dans le cadre des préparatifs du 11ème Sommet de l'Organisation de la conférence islamique (Oci), prévu à Dakar en 2008.

Le volet des infrastructures routières comprend de nouvelles constructions, des extensions, des prolongements, des réhabilitations, des mises en état et des aménagements de carrefours. Ce volet prévoit aussi la réalisation d'échangeurs, des tunnels, et des giratoires. Pour les travaux entamés en 2006, Il s'agit notamment de 2 projets

- le premier projet concerne
 - l'élargissement de la corniche ouest en 2x2 voies pour un linéaire de 6,9 Km, allant du Bloc des Madeleines à la Place Bienvenue,
 - la construction d'un tunnel à Soubédioune,
 - la construction de 3 trémies (place Atépa, Léo Frobenius, Place du Millénaire),
 - la construction d'un Toboggan routier au niveau du cimetière de Médina,
 - la construction de 4 carrefours giratoires (Madeleines, cour de Cassation, Université Cheikh Anta Diop et Aimé Césaire) ;

- Le deuxième projet porte sur

- l'élargissement de la Corniche Ouest pour un linéaire de 4,4 Km, allant de la Place Bienvenue à la Pharmacie Mamelles en passant par la Mosquée de la Divinité,
- l'édification de deux ouvrages (la Mosquée de la Divinité et à Ouakam),
- la construction de 6 carrefours giratoires et d'une protection de talus par la technique du Tarramesh.

2.2.3 L'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR)

Pour assurer la bonne tenue des infrastructures routières, le Gouvernement du Sénégal a créé, dans le cadre de la préparation du Deuxième Projet Sectoriel des Transports (PST II), l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) chargée de la mise en œuvre de la politique générale en matière d'infrastructures routières. À ce titre, elle a réalisé pour l'année 2006 des mises en chantier concernant des travaux de réhabilitation, de construction de routes et d'échangeurs.

Les travaux de réhabilitation concernent notamment les projets de

- la route Diana Malary Carrefour 22 d'un linéaire de 50 pour plus de 8 milliards
- la route Ziguinchor - Cap Skiring et la route Ziguinchor - Mpack pour un total d'un linéaire de 90 km financée à hauteur de 18,7 milliards ;
- de la route nationale numéro 1 sur une distance de 6 km ;
- la route Kédougou-Saraya-Falémé en deux tranches (un linéaire de 30 Km octobre 2006 et un linéaire 80 Km entamé en décembre 2006).

Les projets de l'AATR ont porté également sur la construction de nouvelles routes

- la route Fatick-Bambey qui a été entamée en février 2006 porte sur un marché de 6,1 milliards pour un linéaire de 40 KM ;
- la route Linguère-Boulel d'un linéaire de 120 a démarré en février 2006 pour un montant de 18,7 milliards

- la route du Boucle du Bloof d'un linéaire de 43 km, dont les travaux ont démarré en novembre 2006.

Concernant les autres travaux de l'AATR, ils ont surtout porté sur la construction

- de l'échangeur de Cyrnos et Malick SY pour un coût de 16,8 milliards ;
- du pont de Ngouye d'une valeur de 4,5 milliards.

Conclusion

L'analyse des indicateurs des BTP a fait ressortir un taux de croissance du chiffre d'affaires des entreprises du ciment de 22,5% en 2006. Cette forte augmentation des ventes de ciment a contribué à la hausse de la production de la branche construction qui s'est établie à 887,2 milliards FCFA en valeur, soit une progression de 19,4% par rapport à l'année 2005. Le comportement de ces indicateurs s'est traduit par des réalisations dans le domaine du logement et des travaux de génie civil. Concernant les bâtiments non résidentiels, ils représentaient en 2005, 23,2% de la production en valeur de la construction et devraient suivre en 2006 la tendance à la hausse de la branche (19,4%).

Au total, les résultats de l'analyse de la situation du secteur des Bâtiments et travaux Publics en 2006, montre un secteur en pleine expansion. Ce dynamisme s'apprécie notamment à travers les taux de croissance des valeurs ajoutées en volume des branches «verre, poterie et matériaux de constructions » (12,6% en 2006 contre 10,3% en 2005) et « construction » (14,8% en 2006 contre 9,5% en 2005). Par ailleurs, en 2006 les produits de la « construction » représentent en valeur 69,0% de la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) de l'économie nationale.